5,80

2002/A/4039

Société civile

**ABAC**

2 route des PEROUZES
74290 VEYRIER du LAC

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Frédéric GONTARD
160 rue Vendôme
69003 LYON

Frédéric GONTARD
160 rue Vendôme
69003 LYON
Tel. : 04 72 61 11 00
Fax : 04 72 61 10 20

LYON le 04 décembre 2002

Monsieur le gérant,
Messieurs les associés de la
société civile **ABAC**
2 route des PEROUZES
74290 VEYRIER du LAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs,

Dans le cadre des prescriptions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'article 56-1 du décret 67-236 du 23 mars 1967, vous avez bien voulu nous demander de présenter à votre assemblée un rapport sur la situation de votre société.

A cet effet votre gérance nous a remis le bilan et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2001. De même nous avons pu obtenir une situation au 31 octobre 2002.

Nous avons également eu toutes possibilités pour consulter les divers documents sociaux.

Sur la forme, la présentation et le contenu de ceux-ci, nous n'avons aucune remarque à formuler.

Le capital de votre société à la date du 31 octobre 2002 était divisé en 29 000 parts d'un montant de 15,24 € de nominal chacune, suit 442 102 €

Augmenté des autres réserves pour 336 363 €

du report à nouveau pour - 227 815 €

et des bénéfices de la situation au 31 octobre 2002 pour 111 946 €

Il en ressort au 31 octobre 2002 une situation nette de 662 597 €

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social.

Ainsi informés, après lecture du présent rapport du commissaire aux comptes sur la situation de la société civile **ABAC**, il vous appartient de voter les résolutions qui vous sont proposées pour rendre définitive cette transformation.

**Frédéric GONTARD**
Commissaire aux comptes